

Direction des Sports



Votre structure a été identifiée comme Tiers Payeur par la DRAJES de votre région, qu'attend-elle de vous ?

Le tiers payeur est à l'interface des structures accueillants les jeunes et de la DRAJES qui rembourse les Pass'Sport.

Votre rôle est essentiel dans la fluidité du dispositif et permet de rendre faciliter les processus de paiement qui ne permettent pas au vu de la volumétrie de rembourser directement les structures accueillantes.

Il y a deux temps forts sur lesquels vous serez sollicités :

En début de dispositif ou de campagne, dès lors que la DRAJES vous sollicite vous procéderez à l'ouverture de votre fiche de réceptacle des demandes des clubs -> pas avant mi-juillet et plusieurs phases possibles

Après avoir reçu les crédits Pass'sport, en remboursant les associations pour lesquelles vous êtes identifié comme Tiers Payeur.

La DRAJES vous sollicite pour créer votre « fiche réceptacle » des demandes de club	. 2
Vous avez déjà un espace sur « Le compte Asso »	. 2
Vous n'avez pas encore d'espace sur « Le compte Asso »	. 2
Créez mon compte	. 3
Créez l'espace pour mon association sur LCA	. 3
Vérifiez et complétez la fiche administrative de votre structure en cliquant sur :	. 5
Vous avez recu des crédits permettant de rembourser les Pass'Sport à des structures qui vous sont rattachées.	. 6

La DRAJES vous sollicite pour créer votre « fiche réceptacle » des demandes de club Vous avez déjà un espace sur « Le compte Asso »

Connectez-vous sur mon compte https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login

Vérifiez et complétez la fiche administrative de votre structure en cliquant sur :



Maintenant que vous avez complété la partie administrative de votre association, vous allez pouvoir ouvrir la partie réceptacle des demandes d'associations qui vous sont affectées.

Cliquez sur le « logo Le Compte Asso » pour revenir à l'accueil.



Vous n'avez pas encore d'espace sur « Le compte Asso »

Créez mon compte



Créez l'espace pour mon association sur LCA

Le Ste officiel de gestion d'association Refressioge Transcusse	FAQ	Assistance	
Les problèmes d'envoi de courriels sont résolus depuis 09h00 ce lundi matin. Si depuis mercredi 12/05 à 15H00 :- vous avez contacté l'assistance utilisateur, veuillez renouveler votre été reçu vous avez créé un compte, veuillez essayer de vous connecter avec l'adresse de messagerie et le mot de passe de votre choix et il vous sera proposé de vous renvoyer le lien votre compte.	message car il i n permettant d	n'a pas 🚿 'activer	
CONNEXION test.ds@sports.govv.fr			Je me connecte avec mon adresse de
That de parate audité ?			mot de passe
CRÉER UN COMPTE	Beso	in d'aide ?	
A PROPOS OUVERTURE DES DONNEES ASSISTANCE ET CONTACT Présentation du service DataAsso Assistance Données personnelles Data gouv.fr Contact Données ouvertes FAQ			
Le Compte Asso Leste officiel de gestion d'association Refresultes Rescueix	FAQ	Assistance	
Dans le cas où le n° RNA ne correspond pas à une association reconnue : si votre association a été immatriculée par le greffe des associations durant les 10 demiers jours, il faut attendr journal officiel pour qu'elle soit inscrite en base de données. Ceci devrait être effectué march prochain dans Taprés-midi. Vous pourrez alors effectuer une demande d'attribution de n° Si l'immatriculation date de plus de 10 jours, veuiller SVP nous communiquer le n° RNA de votre association par l'intermédiaire du bouton "Assistance" situé tout en haut à droite.	re la publicatio IREN/Siret. Si	n au 🛛 ×	J'ajoute mon association à mon
AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COM	ИРТЕ		le numéro de SIREN
Salsissez le nº RNA ou nº SIREN de votre association	<u>Q</u>		Je clique sur la loupe
A PROPOS OUVERTURE DES DONNEES ASSISTANCE ET CONTACT Présentation du service DataAsso Assistance			
AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CI	Best	oin d'aide ?	Je vérifie s'il s'agit de
Votre structure est : Une association Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise)			mon association
785751348			Je clique oui et je valide
N° RNA W942001006 N° SIREN 785751348 SOCIETE NAUTIQUE DU PERREUX Adresse : 94170 Le Perreux-sur-Marne			
Pouvez-vous confirmer que le n°RNA et le n°SIREN affichés sont bien ceux de votre association ?			Attention si ce n'est pas votre association qui apparait
O Non VALIDER		Beso	« contacter l'assistance » en indiquant votre RNA et SIRET pour faire le rapprochement»
Le Compte Asso Le site officiel de gestion d'association Ritraviolités Insecutia	FAQ	Assistance	
SOCIETE NAUTIQUE DU PERREUX nº Fila ; W94200106 Sireit ; 78575134800018 00018 Silége 7 QUA D'ARCONNE 1900-01-01	1		Je renseigne ma
			l'association
SELECTIONNER VOTRE FONCTION DANS CET ETABLISSEMEN Madame Ds TEST, veullez déclarer votre fonction au sein de la structure SOCIETE NAUTIQUE DU PERREUX : Administratrice	IT		

CERTIFICAT SUR L'HONNEUR	
es champs marqués d'un * sont obligatoires.	Je coche le certificat sur l'honneur Je valide
j'atteste être valideur dans le cadre du dispositif du Compte Engagement Citoyen (CEC) VALIDER	

Vérifiez et complétez la fiche administrative de votre structure



Maintenant que vous avez complété la partie administrative de votre association, vous allez pouvoir ouvrir la partie réceptacle des demandes d'associations qui vous sont affectées.

Cliquez sur le « logo Le Compte Asso » pour revenir à l'accueil.



Je vérifie que les données de ma structure dans la rubrique **Identité** sont bien à jour pour je me référence au Pass'sport dans la rubrique **Identité –Autres caractéristiques**



J'enregistre toutes les modifications

Vous avez reçu des crédits permettant de rembourser les Pass'Sport à des structures qui vous sont rattachées

La DRAJES vous a notifié des crédits vous permettant de rembourser les structures accueillant des jeunes.

Un fichier précisant le nom de chaque structure et le nombre de pass'sport concernés pour chacune vous sera transmis.

Pour les structures affiliées à une fédération sportive agréée, une vérification devra/pourra être faite par le Tiers Payeur pour bloquer le remboursement jusqu'à régularisation de l'affiliation, en effet si la structure ne s'affilie pas elle devient de facto non éligible (sauf si elle se trouve en QPV).

Vous pourrez donc procéder au remboursement des structures qui ont fait l'avance selon une modalité définie avec la DRAJES et qui sera portée à la connaissance des structures qui vous sont rattachées. Information régionale à communiquer. (Sur son site la DRAJES pourrait lister TP et structures qui lui sont rattachées et modalités de remboursement)

	Avantages	Inconvénients
Vous pouvez rembourser les clubs à chaque « campagne »échelonnée	Le délai de remboursement est raccourci pour les clubs notamment les petites structures à la trésorerie fragile	Il faudra répéter les virements si un club dépose des demandes à plusieurs moments
Vous pouvez attendre la réception totale des crédits à rembourser aux structures	Vous rembourser en une seule fois chacun des clubs pour le total des jeunes accueillis	Le délai de remboursement pour les associations est allongé ce qui peut créer un problème de trésorerie pour structures fragiles